Le Symbiose

L'Infolettre du

Conseil de bassin de la rivière Etchemin Lévis-Est

Notre nouvelle équipe 2021-2022

Véronique Dumouchel - Directrice générale
Zineb Bennani - Directrice des opérations
Gabriel Rouleau - Chargé de projet PDE
Audrey Beaumont-Drouin - Chargée de projet agricole
Élisabeth Rainville - Professionnelle en géographie
Sabrina Lemieux - Technicienne en bioécologie
Louise Brodeur - Adjointe administrative

Du doré dans la rivière Etchemin

Au printemps dernier, l'équipe du CBE a procédé à l'inventaire nocturne de dorés à l'embouchure de la rivière Etchemin. Le projet, en collaboration avec la Ville de Lévis et financé par la Fondation Héritage Faune a permis d'évaluer le potentiel de fraie dans la rivière.

En effet, les jeunes dorés ont besoin d'un débit d'eau fraîche constant pour se développer. Les températures idéales pour le développement du doré sont entre 18 et 26 degrés °C.

Les faibles précipitations ainsi que la fonte prématurée du couvert de neige ont fait en sorte que l'inventaire s'est déroulé dès le 27 mai 2021. Notre équipe a pu observer quelques spécimens adultes et a recueilli des données importantes sur la qualité de l'habitat.

HÉRITAGE FAUNE
La fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

Échantillonnage du fleuve Saint-Laurent

Au cours des mois estivaux, les trois OBV couvrant la ville de Lévis soit ; le Conseil de Bassin de la rivière Etchemin (CBE), le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) et l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne) ont recueillis des échantillons d'eau du fleuve et des embouchures des rivières Aulneuse, Chaudière et Etchemin. Ces prélèvements, effectués de façon hebdomadaire, permettrons l'évaluation de la qualité de l'eau du fleuve et de certains de ces affluents en lien avec la vision de la Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ).

Communauté métropolitaine de Québec

Freinons l'invasion de la renouée japonaise

La renouée japonaise est une espèce exotique envahissante particulièrement tenace. Présente en sol québécois depuis les années 90, cette plante se trouve maintenant un peu partout sur le territoire. Elle est particulièrement difficile à éradiquer puisqu'un seul morceau de racine est suffisant pour créer un nouveau plant. Des études ont d'ailleurs démontré que toute la renouée présente au Québec possédaient le même génome. Autrement dit, le territoire est envahi par un seul gros et imposant plant de renouée japonaise!

Sa présence sur les rivages cause des dommages importants à la biodiversité des milieux. En effet, aucune autre plante parvient à pousser au travers de son épais feuillage. De plus, la renouée Japonaise sécrète une toxine par ses racines lui permettant d'éliminer les plantes voisines.

Nous avons mis sur pied un projet de contrôle de cette espèce. Contrairement à la berce du Caucase, il est effectivement peu probable d'arriver à l'éradication complète de la renouée japonaise. Selon Claude Lavoie, directeur de l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval et spécialiste de l'écologie et de la gestion des plantes envahissantes, la lutte à la renouée japonaise est une entreprise longue et fastidieuse avec des résultats incertains. Notre projet permet de limiter la propagation de la plante sans toutefois l'éliminer complètement.

Selon les conseils de monsieur Lavoie, notre équipe a concentré ses efforts entre les municipalités de Saint-Anselme et de Saint-Malachie. C'est dans cette section de la rivière Etchemin que nous avons parcouru les rives à la recherche de colonies et de jeunes pousses.

En ciblant les colonies, nous espérons arriver à contrôler la propagation de l'espèce et ainsi réduire l'impact qu'elle aura sur la biodiversité des milieux riverains.

Fondation de la faune du Québec

Dernière année du projet régional de lutte à la berce du Caucase

Après 4 ans de lutte, le projet d'éradication de la berce du Caucase touche à sa fin. Depuis 2018, les 9 OBV ayant une partie de territoire dans la région de Chaudière-Appalaches, financé par le programme FARR du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), ont unis leur effort pour créer l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches.

Notre travail a permis de reprendre le contrôle de l'invasion et d'atteindre une éradication partielle. En effet, malgré tout notre acharnement, il est impossible de certifier que la berce du Caucase est complètement disparue du territoire. C'est seulement lorsque nous ne recevrons plus aucun signalement que nous pourrons espérer crier victoire. Et encore... il suffit d'une graine dispersée par une roue de VTT pour voir naître une nouvelle colonie. La Berce aimant particulièrement s'établir le long des cours d'eau ou des fossés et sachant qu'un plant mâture peut produire jusqu'à 10 000 graines, nous devons rester vigilants pour éviter un envahissement.

Nous souhaitons dire bye bye à la berce du Caucase une fois pour toute!

Québec

Travaux de contrôle de l'érosion

Depuis l'année dernière, nous travaillons sur le projet de contrôle de l'érosion et de la sédimentation sur les rivières à la Scie et des Couture.

L'intensification des pratiques agricoles et l'urbanisation des espaces naturels sont des raisons qui expliquent, en partie, l'érosion des berges. Avec les appuis de la ville de Lévis et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), nous avons réussi à recueillir des informations cruciales sur les sites où la problématique était présente. La plantation d'arbres et d'arbustes ainsi que l'installation de fagot de saules effectués cet automne permettra de réduire l'apport en sédiment dans les rivières.

L'érosion est un phénomène naturel provoquer par ; le cycle de gel-dégel, le mouvement des glaces, le débit de l'eau, la nature du sol, les fortes pluies. L'artificialisation des rives comme la construction de muret ou l'absence de bande riveraine, peuvent mener à la modification de la dynamique naturelle du cours d'eau et provoquer de l'érosion.

Environnement et Lutte contre les changements climatiques
Québec

Une échelle pour les anguilles

Avec l'aide de la communauté Huron-Wendat et du programme d'intendance de l'habitat (PIH) offert par le Ministère de Pêches et Océans Canada, nous avons installé une échelle pour le passage de l'anguille d'Amérique sur la rivière Etchemin. L'espèce a été observée à l'embouchure de la rivière Etchemin, mais pas en amont.

L'anguille d'Amérique est une espèce à la migration complexe et mystérieuse. En effet, l'espèce commence sa vie dans la mer des Sargasses à l'Est des États-Unis. Elle remonte ensuite la côte Est jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Elle passera la majorité de sa vie dans les affluents du fleuve et dans certaines rivières des États-Unis avant de reprendre sa route migratoire en sens inverse pour se reproduire. À l'inverse du saumon, l'anguille se reproduit en eau salée et grandie dans l'eau douce, elle est donc une espèce catadrome.

La modification de son habitat, la présence de barrages infranchissables sur les rivières, la pêche, la présence de contaminants ainsi que les parasites exotiques sont les facteurs principaux de la baisse des populations au Canada.

Pêches et Océans Canada

Plantation d'arbres en milieu agricole

Grâce au financement de la fondation de la Faune du Québec et du programme d'aménagement d'habitats fauniques d'Héritage Faune, c'est plus de 6 000 arbres qui ont été plantés chez différents producteurs agricoles de la municipalité de St-Isidore. Ce projet s'inscrit dans le plan d'action 2021-2025 de la table de concertation de la rivière Le Bras

Merci à tous de contribuer aux efforts de revégétalisation du territoire !

Fondation de la faune du Québec

HÉRITAGE FAUNE
La fondation de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs